

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***15169253***

de LIEGE, division DINANT

24/11/2015

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination(en entier) : **Association de la Famille Fallon A.S.B.L.**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue du Vieux Moulin 253, 6521 HANZINELLE

N° d'entreprise : 457.180.992

Objet de l'acte : DEMISSIONS NOMINATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale de l'Association de la Famille Fallon réunie le 30 août 2015 a décidé à l'unanimité:

1) d'accepter la démission et d'accorder décharge de son mandat d'administrateur de

- la baronne Elizabeth FALLON née à Hanzinelle le 2 février 1950, domiciliée à 5621 Hanzinelle rue Ry-Massart 60
- et du baron Frédéric FALLON-KUND né à Leuven le 15 novembre 1952, domicilié à 9070 Destelbergen, Gaverstraat 22

2) de nommer en qualité d'administrateurs

- le baron Etienne FALLON, né à Etterbeek le 28 octobre 1941, domicilié à 1200 Bruxelles, Clos Victor Gilsoul 13
- le baron Dominique FALLON, né à Melle le 18 juillet 1949, domicilié à 1350 Limal, rue Arthur Hardy 13
- Monsieur Guillaume FALLON, né le 22 septembre 1981, domicilié à 7534 Barry, rue de Maulde, 35B

En conséquence, le conseil d'administration se compose comme suit:

Présidente: Baronne Anne FALLON

Vice-Président: Baron Albéric FALLON

Trésorier: Baronne Valérie FALLON

Secrétaire: Baron Dominique FALLON

Membres: Baron Etienne FALLON, Baron Jean-Baptiste FALLON, Baronne Vénétia FALLON, Monsieur Guillaume FALLON

Baronne Anne FALLON
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature